

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2007038

OBJET : Désignation d'un représentant de la commune d'Aubervilliers au comité syndical du SIRESCO.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu la délibération n°204 du 26 juin 2003, portant sur la désignation des représentants de la commune d'Aubervilliers au comité syndical du SIRESCO.

Considérant que monsieur Bernard ORANTIN souhaite être remplacé dans ses fonctions de suppléant,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Désigne Madame Patricia LATOUR pour représenter la commune au Comité Syndical du SIRESCO (Syndicat Intercommunal pour la Restauration Collective), en tant que suppléant.

Les autres nominations votées le 26 juin 2003 restent inchangées.

Le Maire